

Pourquoi un référent à l'intégrité scientifique dans une agence ?

Armelle DEGEORGES

Référente intégrité scientifique de l'Anses

**Directrice du Financement de la Recherche et veille
scientifique**

-
- 1/ Cette intervention est faite en toute indépendance vis-à-vis de l'organisateur de la manifestation. Je n'ai pas de lien d'intérêts avec le sujet traité.
 - *1/ This presentation is done in total independence from the event organizer. I have no link of interest to declare with the topic presented.*

Création et fondations

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

L'Anses a cinq ministères de tutelle et un Contrat d'objectifs et de performance



&



Parlement & Plans nationaux



Ministère de la **Transition écologique et solidaire**

Ministère du **Travail**

Ministère des **Solidarités et de la Santé**

Ministère de **l'Agriculture**

Ministère de la **Consommation**

Missions

L'Anses contribue à assurer :

- La **sécurité sanitaire humaine** dans les domaines de **l'environnement, du travail** et de **l'alimentation**

Ainsi que

- la protection de **la santé et du bien-être des animaux**

- la protection de la **santé des végétaux**



Recommander des mesures de santé publique

Assurer des missions de laboratoire de référence

Évaluer les risques sanitaires dans son champ de compétence

Assurer des missions de veille, d'alerte et de vigilance

Impulser, conduire et coordonner des projets de recherche



Former, informer et contribuer au débat public

Délivrer les AMM des médicaments vétérinaires

Délivrer les AMM des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes, des supports de culture et des adjuvants

Délivrer les AMM des produits biocides

Collaborer avec les agences européennes et internationales (EFSA, ECHA, EMA, EEA, EU-OSHA, et ECDC)

Nouvelles missions de l'Anses

- En 2015, mise en œuvre du **dispositif de phytopharmacovigilance (PPV)** pour surveiller les effets indésirables des produits phytopharmaceutiques
- Depuis le 1er janvier 2016 : coordination du **système de toxicovigilance** activités de toxicovigilance du réseau des centres antipoisons
- Depuis le 1er juillet 2016 : gestion des autorisations de mises sur le marché des **produits biocides**
- Nouvelle mission (dans le cadre de la directive sur les **produits du tabac** 2014/40/UE)
- Depuis le 1er janvier 2018, évaluation des risques et soutien scientifique et technique sur les **vecteurs**



Contrat d'Objectifs et de Performance Anses 2018-2022

5 axes :

Axe 1

Renforcer l'excellence scientifique, la qualité et l'indépendance de l'expertise de l'Agence

Axe 2

Anticiper les menaces et les risques émergents

Axe 3

Affirmer le rôle de l'Anses dans la construction du dispositif de sécurité sanitaire en Europe et dans le monde

Axe 4

Promouvoir le dialogue avec la société et l'information du public sur ses missions

Axe 5

Renforcer l'efficacité globale de l'Agence

Valeurs fondamentales

Indépendance, impartialité

Code de déontologie et comités indépendants pouvant être saisis par les parties prenantes, les groupes d'expertise scientifique collective et pluridisciplinaire, de prévention des conflits d'intérêts, financements publics, ...

Transparence

Processus d'expertise, avis minoritaires, publicité des avis, des déclarations publiques d'intérêts, des appels à experts et projets de recherche, etc.



Implication des parties prenantes

Charte de l'ouverture de l'expertise à la société, contribution de la société civile, comités de dialogue, etc.

Excellence/compétence scientifique
Sélection des experts par le biais d'appels à candidatures ouverts

Pourquoi un référent intégrité scientifique dans une agence?

Pour garantir ces valeurs fondamentales

- Garantir les principes de l'intégrité scientifique dans les productions scientifiques des laboratoires et des équipes de recherche Anses
- Contribuer au mouvement universel concernant l'intégrité scientifique pour s'assurer ainsi que les avis de l'Anses sont basés sur des productions scientifiques respectant ces principes

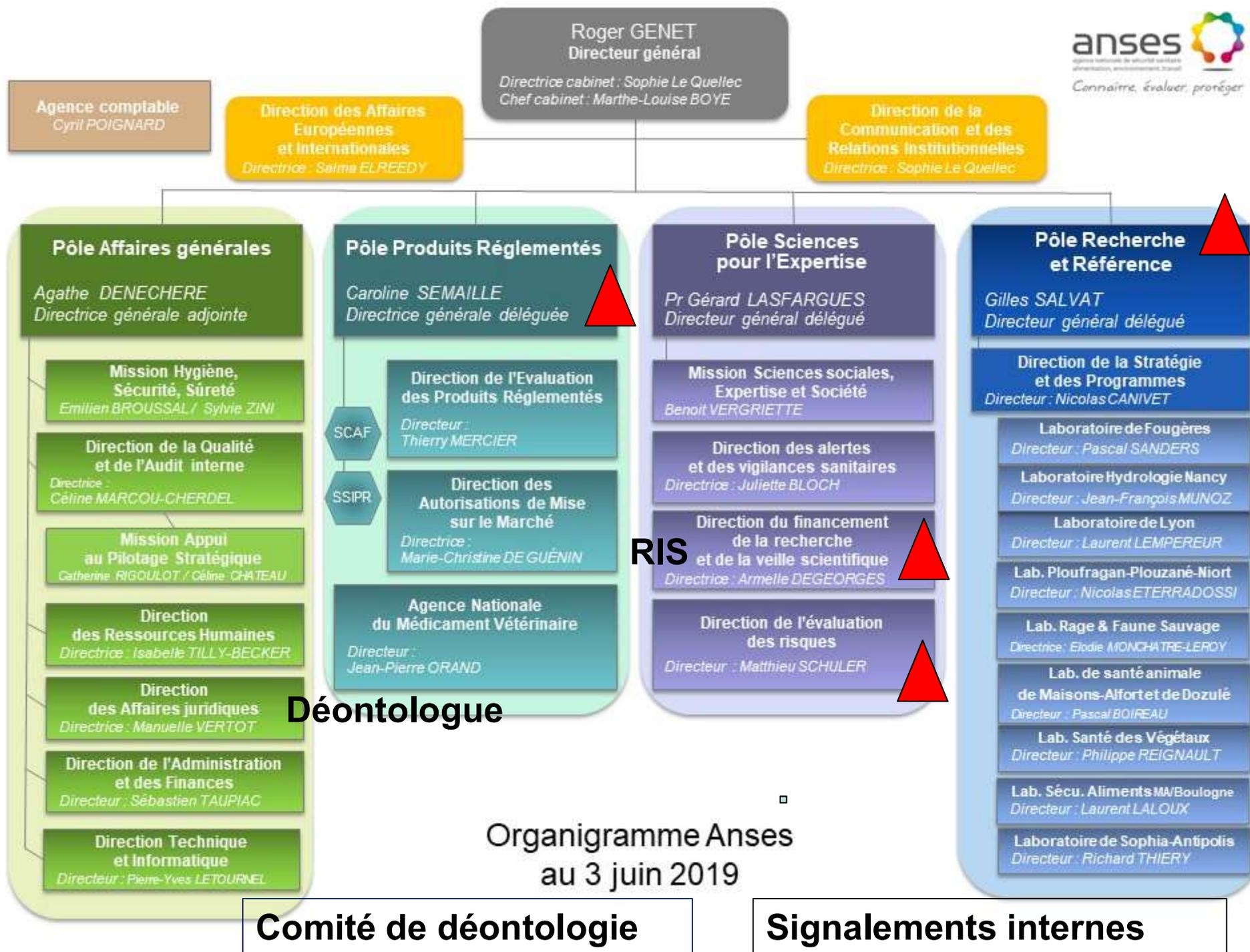
Chartes & Référent

- Charte européenne du chercheur (2005)
- Singapore statement on research integrity (2010)
- European code of conduct for research integrity (ESF-ALLEA 2011)
- **Rapport Corvol (2016)**
- Charte nationale de l'expertise (2010)
- Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche (2015)

Au 01/01/2018 : AP HP, CEA, CIRAD, CNRS, CPU, HCL, IFP, IFREMER, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, Institut Curie, Institut Pasteur, IRD, IRSTEA, Muséum d'histoire naturelle

**→ Avis favorable du CODEON et autorisation de signature au CA
13/03/2018**

- **Référent intégrité scientifique au sein de l'ANSES**
20/03/2018 Armelle Degeorges



Intégrité scientifique

Indépendance, impartialité

Appels à projets

Bonnes pratiques

Financements publics

Transparence

Science ouverte

Implication des parties prenantes

Confiance



Excellence/compétence scientifique

Publications

Expertise

Feuille de route du RIS Anses

- RIS pour les équipes de recherche
 - Pédagogie & Instruction des signalements
 - Lisibilité pour les chercheurs
- Intégrité Scientifique dans les appels à projets
 - Discussion ANR et tutelles
 - Science ouverte
- Construire une feuille de route adaptée pour l'expertise
 - Discussion avec les autre agences

Diapos supplémentaires

Olivier Le Gall – 23 octobre 2018

Conférence des signataires de la charte française de
déontologie des métiers de la recherche



Ethique / Intégrité / Déontologie: → trois piliers de l'excellence scientifique

Ethique en recherche	Intégrité scientifique	Déontologie du fonctionnaire
Les grandes questions que posent les progrès de la science et leurs répercussions sociétales	Les règles qui gouvernent la pratique de la recherche	Le contrôle des liens d'intérêts & cumuls d'activité des fonctionnaires
Dimension culturelle: doit se discuter en permanence	Dimension universelle: s'impose comme un code professionnel	Loi Le Pors 1983 rév. 2016: "Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité"
Des comités	Des référents chercheurs	Des référents juristes



L' auto-plagiat

Publier d'importants passages tirés d'une de ses propres publications précédentes, notamment des traductions, sans reconnaître ou citer dûment l'original («autoplégat»).

CODE DE CONDUITE EUROPÉEN POUR L'INTÉGRITÉ EN RECHERCHE

→ engagement d'un auteur auprès de son éditeur à publier des résultats inédits

Variante et ambiguïtés selon les disciplines

Duplications

Salami slicing : découpage d'un même travail en publications qui se recoupent partiellement

Effets négatifs de la duplication :

- gaspille le temps et l'énergie des relecteurs de publication (*peer review*)
- compromet des processus d'évaluation académique en allongeant artificiellement les listes de publications
- peut biaiser les résultats des méta-analyses qui combinent les résultats des publications avec des méthodes statistiques

RÉFLEXION ÉTHIQUE SUR LE PLAGIAT DANS LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Avis n° 2017-34
approuvé en séance plénière du COMETS le 27 juin 2017 CNRS